

La réalisation de ce contrat de réservation étant fixée au plus tard le 1 décembre 2022 prorogé jusqu'au 30/12/2023 selon l'avenant du 11/04/2023 et la vente devant être régularisée par le ministère de **MaîtreFRUTOSO à Colombiers**, le substitué accepte purement et simplement ladite substitution à son profit et s'engage à respecter les termes du contrat de réservation sus-énoncé.

La personne substituée ne pourra pas se prévaloir le cas échéant du droit de rétractation car les conditions cumulatives de l'article L 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation ne sont pas applicables aux présentes car le réservataire est un professionnel de l'immobilier ou parce que le bien immobilier objet des présentes n'est pas exclusivement à usage d'habitation

De même, si pour une raison quelconque, la vente au profit du substitué ne pouvait intervenir, M. Landete Ludovick et Me Corrand Marie resteront tenu dans les termes dudit contrat de réservation.

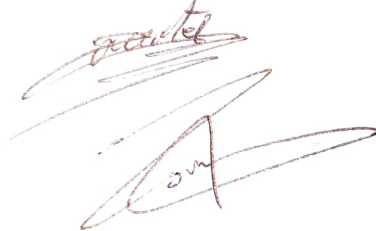
EN COLLABORATION
AVEC MAITRE CABOS
OU MAITRE SANCHEZ,
OFFICE NOTARIAL DE MAGALAS

Fait à NARBONNE, le 12 AVRIL 2023

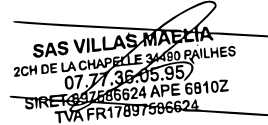
SAS Hectare Me Ripoll



M.Landete et Me Corrand



M. Lacroix



SAS VILLAS MAELIA
2CH DE LA CHAPELLE 34490 PAILHES
07 77 36 05 95
SIRET 897586624 APE 6810Z
TVA FR17897586624

LR

LC MC

SUBSTITUTION

LE SOUSSIGNE

Monsieur LANDETE LUDOVICK ET ME CORRAND MARIE
Demeurant : 490 ROUTE DU VIEUX FOUR 38 110 ST CLAIR DE LA TOUR

SUBSTITUE :

SAS VILAS MAELIA

LA SCI VILLAS MAELIA
RCS 897 586 624 à BEZIERS en date du 26/03/2021
Domicilié : 2 Chemin de la chapelle 34490 Pailhès
Représentée par M. Lacroix Rémi

**DANS TOUS SES DROITS DANS L'AVENANT AU CONTRAT DE
RESERVATION** signé le 11/04/2023 avec :

La Société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée au capital de 35.100.000 EUR, dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 Rue du Romarin, identifiée au SIREN sous le numéro 351 338 660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

PRESENCE - REPRESENTATION

SAS VILLAS MAELIA

- Monsieur Landete Ludovick et Me Corrand Marie
- LA SCI Villas Maelia représentée par Rémi Lacroix
- La Société dénommée SAS HECTARE est représentée par Me RIPOLL Stéphanie ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

Ledit contrat de réservation en date du 6 décembre 2021 et son avenant en date du 11 Avril 2023 portant sur le bien ci-dessous désigné :

DESIGNATION

Le lot numéro 36 dépendant du lotissement dénommé La citadelle tranche 2B de la Zac Enjalbert sis sur la commune de Nissan lez enserune (34)

Moyennant le prix principal de 92 900 Euro TVA SUR MARGE incluse, stipulé payable comptant.

Cette substitution a lieu à titre gratuit.

LR

CC MC